

Manif pour tous : Mgr Aillet appelle à manifester le 5 octobre



Article rédigé par *Mgr Marc Aillet*, le 30 septembre 2014

Dans une lettre publique, Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, encourage ses diocésains à participer aux marches de La Manif pour tous du 5 octobre à Paris et à Bordeaux. Pour faire entendre la voix de la raison.

Chers diocésains,

Le 5 octobre prochain, La Manif pour tous, qui s'est constituée désormais en association, appelle les Français à descendre à nouveau dans la rue, à Paris et à Bordeaux, pour faire entendre leur opposition à la Procréation médicalement assistée (PMA) et à la Gestation pour autrui (GPA). Ces rassemblements se situent dans l'exact prolongement des grandes manifestations de l'année 2013 contre la loi Taubira, en en soulignant les conséquences directes pour la dignité de l'enfant.

Au risque de paraître insistant sur ces questions sociétales, je ne peux qu'encourager tous ceux parmi les fidèles du diocèse qui le jugeront opportun, en pleine liberté et en conscience, à répondre favorablement à cette invitation à se mobiliser.

La voix de la raison

Je sais bien que les prises de parole de nombreux évêques en 2013 pour s'opposer au projet de loi Taubira et encourager les fidèles de leurs diocèses à faire entendre leur voix, n'ont pas toujours été bien reçues et qu'on les a même parfois accusés d'homophobie ou de division. Pour qui a participé à ces manifestations, ces accusations ne sont pas recevables : seule une forme de désinformation a pu rendre compte de ces rassemblements de manière aussi caricaturale. Loin de se situer sur le registre passionnel de la haine et de la condamnation, ces manifestants de tous âges et de toutes conditions, par-delà leurs appartenances religieuses ou politiques, n'ont jamais versé dans le jugement ou l'exclusion mais ont exprimé la voix du bon sens et de la raison de manière pacifique et respectueuse des personnes. Leur objectif était de rappeler que le Bien commun, qui doit profiter à tous, à commencer par les plus faibles et plus fragiles, exige premièrement la protection de l'enfant qui a droit à naître d'un père et d'une mère et ne saurait jamais être considéré comme une simple marchandise.

Quels que soient les moyens choisis pour « se manifester » et du moment que ce soit toujours dans le respect des personnes et sans condamner quiconque, l'essentiel est d'avoir une conscience claire des graves conséquences qu'une telle législation induirait de manière durable dans notre société.

Si la loi Taubira dite du « mariage pour tous » a finalement été approuvée par le Parlement et promulguée par le gouvernement, je rappelle que devant l'ampleur des manifestations de 2013, la majorité actuelle, qui n'en a manifestement rien gagné dans l'opinion publique, a dû reculer précisément sur la PMA et la GPA. Des voix autorisées, dont celle de Mme Taubira, ont même juré leurs grands dieux devant la nation, que jamais la GPA ne serait légalisée ! Le Conseil constitutionnel, par décision du 17 mai 2013 a même clairement affirmé que le fait de se rendre à l'étranger pour recourir à la PMA ou à la GPA en fraude à la loi

française, pour demander ensuite l'adoption en France, constituait un détournement de la loi et « qu'il appartient aux juridictions compétentes d'empêcher, de priver d'effet et, le cas échéant, de réprimer de telles pratiques ».

La loi contournée

Les événements dramatiques qui ensanglantent aujourd'hui le Moyen Orient et exposent à la barbarie de « l'État islamique », non seulement les chrétiens et autres minorités religieuses en Irak ou en Syrie, mais encore les ressortissants français partout dans le monde, sont légitimement passés sur le devant de la scène médiatique. Pendant ce temps, dans l'indifférence générale, la Cour de Cassation, appelée à se prononcer le 23 septembre sur une PMA réalisée par une femme à l'étranger, a considéré que cela ne constituait pas un obstacle à l'adoption de l'enfant par sa compagne. Autrement dit, en contradiction formelle avec la loi, il pourrait être admis de « fabriquer » un enfant en le privant délibérément de père pour le rendre adoptable en France par un couple de lesbiennes.

C'est le concept même d'adoption qui se voit profondément modifié : là où l'adoption consiste à donner une famille à un enfant que les malheurs de la vie ont rendu orphelin, il s'agit ici pour un couple de femmes de mettre au monde un enfant, en le privant délibérément de père, afin de le rendre adoptable ! Qui ne s'accorderait sur le caractère pernicieux, voire machiavélique, d'une telle manœuvre ? Et qui pourrait empêcher, au nom de l'égalité hommes-femmes, de concéder à des couples d'hommes le droit de recourir à la GPA pour obtenir un enfant en le privant délibérément de mère, afin de le rendre adoptable ? C'est la dignité de l'enfant qui est gravement blessée, et celle de la femme, au nom de la marchandisation du corps.

Alerter les consciences

Le sujet est assez grave pour que je me prononce encore une fois sur cette question. Comme nous y exhortait le pape François dans sa lettre apostolique *La joie de l'Évangile*, nous devons prendre soin de la fragilité, ajoutant :

« Fréquemment, pour ridiculiser allègrement la défense que l'Église fait des enfants à naître, on fait en sorte de présenter sa position comme quelque chose d'idéologique, d'obscurantiste et de conservateur. Et pourtant cette défense de la vie à naître est intimement liée à la défense de tous les droits humains. Elle suppose la conviction qu'un être humain est toujours sacré et inviolable, dans n'importe quelle situation et en toute phase de son développement. Il est une fin en soi, et jamais un moyen pour résoudre d'autres difficultés. Si cette conviction disparaît, il ne reste plus de fondements solides et permanents pour la défense des droits humains, qui seraient toujours sujets aux convenances contingentes des puissants du moment » (n. 213).

Il ne m'appartient pas évidemment de donner des consignes à quiconque, mais je me sens pressé, au nom de la dignité de la personne humaine dont l'Église se fait toujours le porte-voix, d'alerter les consciences sur la « rupture de civilisation » qui est ainsi en marche.

La prière et le jeûne restant les armes les plus efficaces, je ne saurais trop encourager les fidèles du diocèse à en user sans modération pour accompagner les actions qu'ils voudront bien entreprendre pour l'intérêt supérieur de l'enfant.

Avec mes sentiments dévoués dans le Christ et Son Église.

+ **Marc Aillet,**

évêque de Bayonne, Lescar et Oloron

Source : Diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron, Diocese64.org

Titre et intertitres de la rédaction de LP.com

Sur ce sujet :

[Le soutien des cardinaux Scola et Schönborn à La Manif pour tous](#)
